

Montigny

notre commune



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Bien vieillir à Montigny





RUE DE L'ARCHE



Dans le cadre de l'entretien et de la sécurisation du patrimoine communal, **des travaux de reconstruction d'un mur de soutènement débuteront à partir du lundi 20 octobre, pour une durée estimée de 3 semaines.** Les travaux se dérouleront rue de l'Arche sur une portion de la voie particulièrement fragilisée par le temps et les intempéries. La reconstruction du mur est nécessaire afin d'assurer la sécurité des usagers, des riverains et de préserver l'intégrité des infrastructures. Afin de permettre le bon déroulement du chantier, la rue sera momentanément interdite à la circulation. Un itinéraire de déviation par la rue du général Leclerc sera clairement indiqué par panneaux de signalisation, afin de minimiser les perturbations pour les automobilistes et les transports en commun.

PARC DE LA GARE



Les travaux de réaménagement poursuivent leur cours, marquant une nouvelle étape dans la transformation de cet espace situé rue Simone-Veil. Lancé en juin dernier, ce projet vise à redonner vie à cet espace public stratégique, situé à proximité immédiate de l'école Yves-Coppens, en offrant aux usagers un lieu à la fois convivial, moderne et durable. Les équipes en charge du chantier ont finalisé les principales opérations de terrassement, ainsi que la structure des futurs cheminements piétons. Le parc devrait être ouvert au public à la fin de l'année.

QUARTIER VIVALDI



A l'occasion de la pose de la 6^e caméra nomade de la ville, près d'une vingtaine d'habitants du secteur Vivaldi étaient présents le mardi 16 septembre à une rencontre pour parler de tranquillité publique en présence de Miloud Goual, maire, Dalila Khorbi, adjointe au maire chargée de la sécurité et de la prévention spécialisée, d'Olivier Keith, commissaire de police nationale et de Karine Zizzari, cheffe de la police municipale de Montigny-lès-Cormeilles.



Rappel : les chiens ne sont pas autorisés dans les squares publics

Il est rappelé aux usagers que les chiens, même tenus en laisse, ne sont pas autorisés dans les squares publics de la commune. Cette règle, en vigueur depuis plusieurs années, vise à garantir la sécurité, la tranquillité et la propreté de ces espaces destinés en priorité aux familles, aux enfants et aux promeneurs. Tout contrevenant s'expose à une amende forfaitaire de 35€, conformément au règlement municipal en vigueur. Concernant le Parc Launay, les chiens sont aujourd'hui acceptés tenus en laisse dans le Parc, mais interdits au sein de l'aire de jeux.

Édito



Chers Ignymontains, Chères Ignymontaines,

A l'approche des élections municipales, la Ville a fait le choix de limiter les prises de parole des élus de la majorité afin de respecter le principe d'équité entre l'ensemble des candidats.

Dans ce cadre, la publication de mes éditos sera suspendue jusqu'au scrutin municipal de mars 2026.

Soyez assurés que, durant cette période, l'équipe municipale et moi-même poursuivons pleinement notre action au service de tous les habitants.

À très bientôt,

Miloud Goual, votre maire

SOMMAIRE



5



7



8



10

2 AMÉNAGEMENTS

8>9 DOSSIER

Dossier : bien vieillir à Montigny

13 HISTOIRE

Il était une fois... Les panneaux historiques

4>5 RETOUR SUR

Retour sur les événements du mois et la fête des associations

10>11 ACTUALITÉS

Le métier d'assistantes maternelles, élection du nouveau CMEJ, portrait d'un boxeur

14 TRIBUNE

6>7 ACTUALITÉS

Une nouvelle pharmacienne à la gare, lancement du budget participatif 2026

12 CULTURE

Les spectacles à venir...

15 À SAVOIR

N° 413 Octobre 2025

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles. 8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles

Tél. : 01 39 31 38 20. Mail : communication@ville-montigny95.fr

Directeur de la publication : Miloud Goual Rédactrice en chef : Claire Simiana Rédaction : Delphine Boussam, Alexis Chartier, Noémie Fossey-Sergent, Jade Chauveau

Photographies : Service Communication, Anthony Voisin Exécution graphique : Amandine Girard - ag-graph@live.fr

Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01 Tirage : 9800 exemplaires

RETOUR EN IMAGES



Un nouveau curé à Montigny

Depuis le 14 septembre dernier, le père Joseph Dumé a la charge de la paroisse de Montigny-lès-Cormeilles. Lors de la messe d'installation, le maire Milioud Goual lui a remis officiellement les clés de l'église Saint-Martin, bâtiment communal. Le Père Joseph devient ainsi le 34^{ème} prêtre de Montigny.



Une nouvelle année

Lundi 1^{er} septembre, 2 808 élèves ont repris le chemin des écoles maternelles et élémentaires de la ville.



Félicitations !

La traditionnelle soirée des jeunes diplômés s'est déroulée vendredi 19 septembre dernier à l'espace Léonard-de-Vinci. La fête de tous les certifiés Ignymontains, du brevet des collèges au baccalauréat, a réuni plus de 300 personnes pour l'édition 2025. Chaque candidat diplômé a reçu des chèques Culture offerts par la Ville.



Lever de rideau

La saison culturelle a été lancée, le 26 septembre dernier, avec le spectacle The Loop. Le Centre culturel a affiché complet.



Fête de la peinture

Samedi 30 août. Les artistes de la Ville et des environs se sont installés, à l'hôtel-de-ville, pour laisser leur art s'exprimer. Un grand merci à tous les participants, petits et grands. Félicitations aux peintres pour la qualité de leur création.



Forum de l'emploi

Près de 150 personnes se sont rendues sur le stand de la Ville à l'occasion du marché de l'emploi, organisé sur le parvis Picasso le 18 septembre dernier. Une trentaine d'exposants étaient également présents pour orienter les visiteurs à la recherche d'un emploi, d'une formation ou de conseils pour se lancer dans l'entrepreneuriat.



Une rentrée associative toujours très animée

Chaque année, à la fin de l'été, la fête des associations fait son grand retour. Ce temps fort a réuni, le samedi 6 septembre dernier, des centaines d'associations : sportives, culturelles, solidaires, environnementales, éducatives... L'occasion pour les habitants de (re)découvrir la richesse du tissu associatif local, de s'engager, ou simplement de participer à la dynamique citoyenne. Stands, démonstrations, animations, inscriptions sur place... L'ambiance est conviviale et chaleureuse. Retour en images



ACTUALITÉS

16 ans sans hausse des impôts locaux à Montigny !

Pour la seizième année consécutive, la Ville a fait le choix de ne pas augmenter son taux d'imposition, fixé à 36,17 %. C'est un engagement fort, qui permet de préserver le pouvoir d'achat des Ignymontains. Alors que, cette année encore, plus d'une commune sur dix en France a été contrainte d'augmenter ses impôts, Montigny se distingue en maintenant une pression fiscale stable et modérée par rapport aux villes voisines.

Taxes foncières 2025	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI
Taux 2024	36,17 %	%	%	0,587 %	8,03 %	0,863 %
Taux 2025	36,17 %	%	%	0,586 %	7,88 %	0,849 %

Pourtant des montants à payer en augmentation pour les propriétaires...

Cela ne signifie pas pour autant que le montant de votre taxe foncière reste identique pour les habitants. En effet, la base de calcul, déterminée par l'État, évolue chaque année en fonction de l'inflation. C'est ce que l'on appelle la "réévaluation des valeurs cadastrales", qui correspond au loyer théorique que pourrait produire un logement. Après une forte hausse de 7,1 % en 2023, puis de 3,9 % en 2024, la revalorisation est limitée à +1,7 % en 2025. Cette augmentation s'applique automatiquement sur tout le territoire, indépendamment des décisions de la Ville.

À cette base, il faut ajouter d'autres contributions qui composent le montant final de votre taxe foncière : la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI), ou encore la part du Grand Paris, sans oublier les frais de gestion prélevés par l'État.

Une recette importante pour la ville

En 2024, la taxe foncière a rapporté à la Ville plus de 13,1 millions d'euros, soit un tiers (37,4 %) de ses recettes totales. Ces ressources sont essentielles pour financer le quotidien des Ignymontains : les écoles, la crèche municipale, la ferme pédagogique, la police municipale, les services d'état civil, mais aussi l'entretien des routes, des gymnases et des espaces publics. Elles permettent également de soutenir la vie culturelle, avec la programmation du centre Picasso, et d'apporter une aide aux personnes âgées ou en situation de précarité.

Ainsi, même dans un contexte économique contraint, Montigny-lès-Cormeilles continue de faire le choix de la stabilité fiscale et de la bonne gestion, afin d'assurer un haut niveau de services publics au bénéfice de tous ses habitants.

Villes	%	Taux de taxe foncière sur les propriétés bâties		
		2025	2024	2023
1 Beauchamp	34,62 %	34,62 %	34,62 %	
2 Ermont	35,22 %	35,22 %	35,22 %	
3 Frépillon	35,68 %	35,68 %	35,68 %	
4 Montigny-lès-Cormeilles	36,17 %	36,17 %	36,17 %	
5 Taverny	36,27 %	36,27 %	36,27 %	
6 Saint-Leu-la Forêt	37,01 %	37,01 %	37,01 %	
7 Pierrelaye	37,14 %	37,14 %	37,14 %	
8 La Frette-sur-Seine	37,79 %	37,79 %	37,79 %	
9 Cormeilles-en-Parisis	38,25 %	38,50 %	38,75 %	
10 Eaubonne	38,71 %	38,71 %	38,71 %	
11 Le Plessis-Bouchard	39,63 %	39,63 %	39,63 %	
12 Bessancourt	39,64 %	39,64 %	39,64 %	
13 Sannois	40,18 %	40,18 %	40,18 %	
14 Franconville	41,14 %	41,14 %	41,14 %	
15 Herblay-sur-Seine	42,08 %	42,08 %	38,78 %	



LE BUDGET PARTICIPATIF

Donner la Parole aux Citoyens !



Vous avez un projet qui vous tient à cœur ? Il est innovant, utile aux Ignymontains et n'engendrerait pas de frais réguliers trop importants ? Pour la 6^e année consécutive, la Ville consacre un budget de 150 000 euros maximum pour permettre aux meilleures idées citoyennes de voir le jour. **Chaque habitant peut déposer un projet à partir du 5 octobre et jusqu'au 15 novembre 2025 sur le site de la Ville.** Une fois les projets déposés, ils seront étudiés et sélectionnés par la commission du budget participatif, composée du maire, Miloud Goual, d'Isabelle Moser, conseillère municipale déléguée au budget participatif et de 8 habitants tirés au sort chaque année sur la liste électorale et les usagers du Portail Famille.

Pour en savoir plus sur le règlement du budget participatif, et déposer vos nouvelles idées, rendez-vous sur montigny95.fr (page d'accueil, rubrique « En un clic », « Budget participatif »).



La pharmacie de la Croix Blanche, à la gare, change de propriétaire



Au 1^{er} octobre, Dounia Bellahcene a pris la suite d'Habiba Eid à la tête de la pharmacie de la Croix Blanche. Un nouveau projet dont elle se réjouit...

Âgée de 36 ans, originaire du Val d'Oise et maman de deux enfants, Dounia Bellahcene est depuis le 1^{er} octobre, le nouveau visage de la pharmacie de la Croix Blanche, à la gare.

Après des études de pharmacie et une carrière dans l'industrie pharmaceutique, son souhait était de reprendre une officine. Elle est très heureuse que cela ait pu se faire dans ce quartier de Montigny qu'elle connaît bien. L'équipe de la pharmacie restera inchangée. Composée de deux pharmaciens, deux préparatrices et une apprentie, elle sera bientôt renforcée par une nouvelle préparatrice. Partageant la déontologie de sa prédécesseuse, Mme Eid, « une pharmacienne exemplaire », Dounia Bellahcene continuera à proposer la vaccination à partir de 11 ans, le dépistage de l'angine ou de la cystite, qui peuvent éviter aux patients d'avoir à se rendre aux urgences ou chez

un médecin mais aussi de gagner du temps : « Nous sommes habilités à délivrer des antibiotiques si un test est positif par exemple », explique-t-elle. Disposant d'un espace de 80 m² et de deux cabines, la pharmacie qui sera prochainement renommée « Pharmacie de la gare » ne subira pas de nouveaux travaux. Dounia Bellahcene ambitionne en revanche de développer la parapharmacie, en renouvelant notamment les gammes pour les soins du visage destinés aux ados et jeunes adultes. Enfin, les horaires seront élargis pour mieux correspondre aux besoins des usagers, notamment en fin de journée.

Pharmacie de la Croix Blanche (bientôt renommée Pharmacie de la gare) 12 bis résidence de la gare
Ouverte du lundi au samedi, de 9h à 13h et de 14h30 à 20h (le samedi jusqu'à 19h).

Addictions : des permanences pour vous accompagner

Face aux problématiques d'addictions, qu'il s'agisse d'alcool, de tabac, de drogues, de jeux ou encore d'écrans, il est parfois difficile de faire le premier pas. C'est pourquoi la Ville, en partenariat avec des professionnels de santé et l'association Addictions France, a mis en place depuis mars 2024 des permanences gratuites, anonymes et confidentielles, ouvertes à toutes et tous jusqu'à 25 ans. Ces permanences s'adressent à toute personne confrontée à une addiction, directement ou indirectement : consommateurs, proches, parents, conjoints, collègues...

Dates des prochaines permanences sur montigny95.fr (rubrique Mon quotidien, santé). Les prochaines auront lieu les 13 et 27 octobre prochains à l'espace Nelson-Mandela.

Prise de rendez-vous et informations auprès de l'accueil de la Ville au 01 30 26 30 26.



VACCINATION : UN ACCÈS FACILITÉ À LA SANTÉ POUR TOUS

Dans le cadre de la prévention et de la protection de la santé publique, des permanences de vaccination sont organisées, un mercredi par mois, afin de permettre à chacun d'accéder gratuitement aux vaccins recommandés. Les séances se déroulent au sein de la crèche familiale municipale au 13bis, rue Elsa Triolet de 17h30 à 19h. Se munir du carnet de santé ou de vaccinations. **La prochaine séance a lieu le 15 octobre.**





DOSSIER

Bien vieillir à Montigny

Que vous soyez jeune retraité actif ou en quête de services adaptés pour maintenir votre autonomie, la Ville place le bien-être de ses seniors au cœur de ses priorités. Découvrez les initiatives locales, les services qui vous sont proposés, les temps forts de l'année et les ressources pour vous accompagner au quotidien.

Bien vivre chez soi

Livraison de repas à domicile

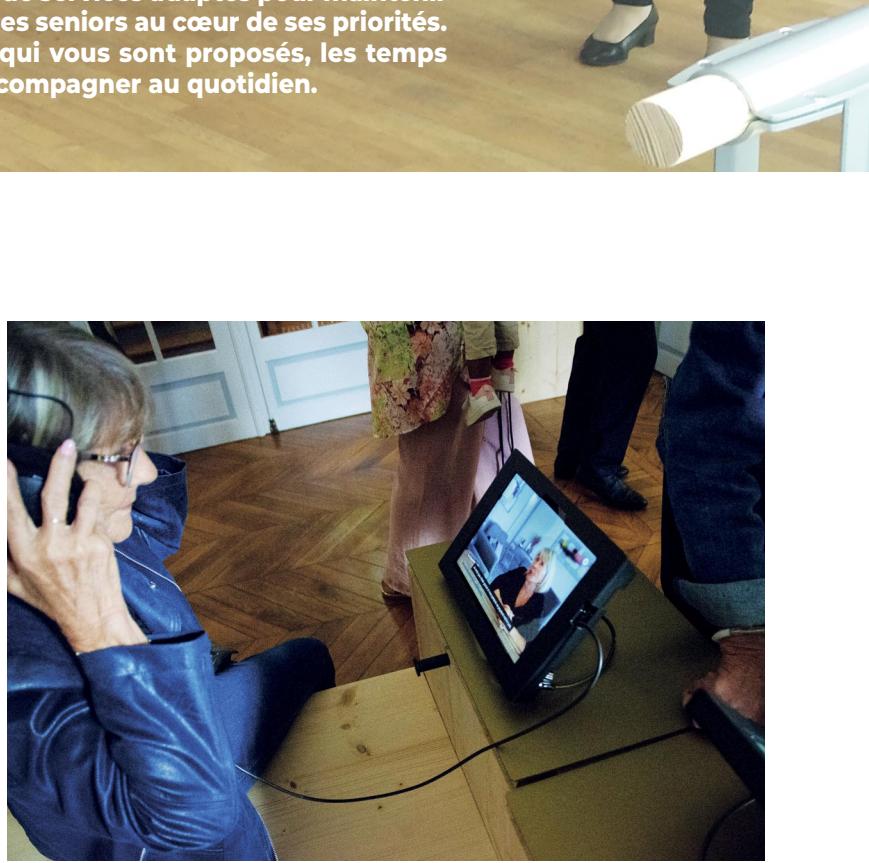
Un service de portage de repas équilibrés et adaptés est proposé aux personnes âgées, 6 jours par semaine, avec possibilité de menus spécifiques (sans sel, diabétique, etc.). Pour ceux qui peuvent se déplacer, un repas est servi tous les midis jusqu'à 13h30, au foyer des retraités, place de la Libération. Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial.

La téléassistance

Un service de téléassistance est disponible 24h/24 pour garantir votre sécurité à domicile. Renseignez-vous auprès de la Ville pour les conditions d'inscription.

Le registre canicule et grand froid

La Ville de Montigny-lès-Cormeilles assure une vigilance particulière lors des épisodes de canicule ou de grand froid. Un registre nominatif est mis en place afin de recenser les personnes âgées et les personnes en situation de handicap vivant à domicile, qui se sentent vulnérables en raison de leur âge, de leur état de santé ou de leur isolement. Ce dispositif permet à la Ville de mieux cibler ses actions de prévention et de solidarité, et d'apporter un suivi adapté en cas d'alerte météorologique.



Au musée Jean-Noël Carpentier, témoignages des retraités de la Ville sur leur vie d'autan.

Le mois dernier, les seniors étaient en voyage en Espagne.



Un après-midi à la maison de retraite John-Lennon.



Chorale des retraités.

Paroles de retraités

« Je suis à Montigny depuis maintenant 50 ans, et on peut dire qu'on ne s'ennuie jamais. Ce qu'on apprécie le plus, c'est que la ville pense vraiment aux retraités : il y a toujours quelque chose à faire. Chaque semaine, je participe à plusieurs activités très variées proposées par la ville : la chorale, les cours de danse en ligne et les sorties. A la mi-octobre, je pars en Corse pour un voyage organisé ».

Claude, retraitée et habitante de Montigny depuis 1975

« J'ai toujours vécu à Montigny, alors rester ici à la retraite était une évidence. Ce que j'apprécie surtout, ce sont les activités pour les seniors : ateliers, thé dansant, balades organisées et les voyages auxquels j'ai déjà participé... Je m'investis également sur les événements de la Ville. J'ai notamment collaboré à la décoration du char des retraités au Carnaval en mai dernier. On n'a pas le temps de s'ennuyer ».

Gisèle, retraitée et habitante de Montigny depuis 1947

Activités et vie sociale

Ateliers et loisirs

Gymnastique douce, atelier mémoire, chorale, initiation au numérique... La Ville propose chaque semaine des activités ouvertes aux plus de 60 ans.

Sorties et voyages

Des sorties culturelles, visites de musées, excursions et voyages sont régulièrement organisées par les services municipaux. Au total, deux voyages sont proposés par an et un week-end est toujours prévu à l'approche des fêtes de fin d'année. N'hésitez pas à vous inscrire auprès du service.

Solidarité et accompagnement

Permanences sociales

Une assistante sociale de la Ville reçoit les seniors sur rendez-vous pour les aider dans leurs démarches (APA, aides au logement, retraite, etc.)

Colis et repas de fin d'année

Comme chaque année, les seniors de plus de 65 ans sont conviés au traditionnel repas de Noël organisé par la municipalité. Cette année, le banquet des seniors aura lieu le samedi 13 décembre. Pour ceux qui sont dans l'incapacité de s'y rendre, la Ville offre des coffrets gourmands. N'hésitez pas à vous inscrire.

Aide aux transports

La Ville, à travers la communauté d'agglomération Val Parisis, propose un titre de transport spécifique pour les seniors qui souhaitent se déplacer sur les lignes de bus du territoire. Les dossiers sont à retirer au CCAS ou au service retraités. Ce service est totalement gratuit pour les seniors.

Atelier de prévention

Pour sensibiliser aux arnaques et abus de faiblesse, la police municipale organise une réunion de prévention aux côtés des personnes âgées chaque année. Par ailleurs, la Ville propose également des ateliers sur le thème de la santé. De nombreuses thématiques sont abordées lors de ces rencontres : le passage à la retraite, l'équilibre physique, la mémoire, l'aménagement du domicile, l'alimentation...

La Semaine Bleue : une semaine festive et enrichissante

Chaque année, au mois d'octobre, Montigny célèbre la Semaine Bleue, une initiative nationale dédiée aux personnes âgées et retraitées. L'édition 2025 a lieu du 4 au 12 octobre. Les rendez-vous de la semaine : un atelier bien-être, une séance de cinéma et une visite de France-miniature, un parc d'attractions, offrant des reproductions miniatures de monuments célèbres français ainsi que le spectacle *Les Coquetteries* à Paris et le concert d'Alain Chamfort le 4 octobre au Centre culturel Picasso. Le programme détaillé est adressé par courrier aux seniors courant septembre et mis en ligne sur le site de la Ville montigny95.fr.

Contact : service retraités, place de la Libération, 01 30 26 30 26 / 01 30 26 32 32. retraites@ville-montigny95.fr

ACTUALITÉS

Les jeunes s'engagent pour leur Ville

2025 est une année électorale pour nos jeunes Ignymontains. Ce 8 octobre a lieu la cérémonie d'investiture des nouveaux élus du conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ) mais avant de revêtir l'écharpe tricolore, ils ont dû s'inscrire et mener campagne...

Mi-septembre, dans toutes les écoles et les deux collèges de la commune, les CM1 et les CM2 ainsi que les 6^{èmes} et les 5^{èmes} ont reçu la visite d'un élue de la municipalité et d'un animateur du CMEJ pour présenter les missions de ce conseil municipal. Aux élèves qui le souhaitent a été remis un dossier de candidature à retourner aux directeurs des établissements. Pour être candidat, il suffit d'être Ignymontain et âgé de 9 à 12 ans. Programme, discours, slogan, tract... Les prétendants ont eu quelques jours pour convaincre et défendre leurs idées auprès de leurs camarades. Jeudi 2 octobre, les écoliers ont voté pour élire, pour deux ans, les 40 conseillers qui les représenteront. Encadrés par les équipes pédagogiques et les élus, les jeunes conseillers participent activement à l'élaboration de projets citoyens, apportant un regard neuf et des idées pleines d'enthousiasme.



Séance d'investiture des jeunes du CMEJ en octobre 2023.



Focus sur le métier d'assistante maternelle, salariée du particulier :

Dans les coulisses du quotidien des tout-petits, il existe un métier essentiel, souvent méconnu mais pourtant fondamental dans l'accompagnement des jeunes enfants : celui d'assistante maternelle.

L'assistante maternelle est une professionnelle de la petite enfance agréée par le Conseil Départemental, qui peut accueillir les enfants à temps partiel ou à temps plein selon les besoins des familles. Elle accueille chaque jour des enfants à son domicile, offrant un environnement familial, sécurisant et stimulant. Plus qu'un mode de garde, elle joue un rôle crucial dans l'éveil, la socialisation et le développement des enfants.

Professionnelle de la Petite Enfance bienveillante, elle propose un accueil en petit groupe, propice au respect du rythme et du développement de chaque enfant. Elle participe à sa sociabilisation et en ce sens peut fréquenter des lieux tels que ludothèque, bibliothèque, ferme pédagogique, Relais Petite Enfance ou autres. Les enfants restent sous la responsabilité de l'assistante maternelle sur le temps d'accueil à son domicile et à l'extérieur.

A Montigny-lès-Cormeilles, les assistantes maternelles :

82 professionnelles agréés soient 250 places d'accueil potentielles.

Un Relais Petite Enfance dédié à ce mode d'accueil, proposant des activités variées (203 séances d'accueils collectifs sur l'année 2024).



LE MÉTIER D'ASSISTANTE MATERNELLE VOUS INTÉRESSE ?

Vous souhaitez travailler avec de jeunes enfants ? Vous avez le sens des responsabilités, le souci de la sécurité et de la qualité d'accueil.

Vous faites preuve de :

- Capacités relationnelles, bienveillance
- Sensibilité à l'univers des tout-petits
- Patience
- Dynamisme et endurance

Les services du département (PMI) et le Relais Petite Enfance peuvent vous accompagner dans vos démarches :

- Information sur les conditions d'accès et d'exercice du métier, la formation initiale et continue tout au long de la carrière,
- Temps d'animations collectives et d'échanges sur les pratiques professionnelles

Coupe d'Europe de Run Archery à Montigny



La Ville accueille, du 10 au 12 octobre prochains, la Coupe d'Europe de Run Archery, une compétition sportive qui joint précision du tir à l'arc et intensité de la course à pied. Un événement qui réunira les meilleurs athlètes européens dans cette discipline. Au total, 16 pays européens sont engagés dans la compétition. Cette dernière se tient au stade du bois Barrais, aménagé pour l'occasion avec des stands de tir sécurisés et un parcours exigeant, à la hauteur des standards européens. « C'est une fierté immense pour notre association et pour toute la ville d'accueillir une compétition de cette envergure. Le Run Archery est une discipline encore peu connue, mais spectaculaire et accessible. Nous espérons que ce bel événement permettra de susciter des vocations et de faire découvrir notre passion au plus grand nombre », assure Guillaume Escotte président du comité organisateur et participant de l'événement.

Entrée libre et gratuite. Buvette sur place.



Raphaël, licencié de l'AIB, empoche l'or

« C'est une grande émotion de décrocher cette ceinture. Ce titre récompense mes bons résultats car je suis champion de France de boxe française en Open de France 2025. Je pense à tous ceux qui m'ont soutenu depuis le début et notamment à mes entraîneurs Richard, Cyril et Junior. Ils ont toujours cru en mes capacités et c'est grâce à eux que je suis arrivé si loin cette année », a confié Raphaël lors du forum des associations le 6 septembre dernier. Licencié au club de l'Association Ignymontaine de Boxe (AIB) depuis 2016, Raphaël a su s'imposer sur le ring face à des adversaires redoutables, grâce à un entraînement rigoureux et une passion indéfectible pour la boxe. Ce jeune sportif de 20 ans avait déjà remporté d'autres titres mais champion de France est pour Raphaël celui « le plus important de ma carrière ».

ENSEMBLE POUR UNE VILLE TOUJOURS PLUS PROPRE



Samedi 21 septembre dernier, les élus du CMEJ et dix jeunes de la Mission Locale, association qui a pour objectif de soutenir et d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi, ont nettoyé le quartier du Village. Une initiative citoyenne dans le cadre de la journée World Clean Up Day qui a mobilisé des citoyens un peu partout sur la planète.

AGENDA

Octobre 2025

SAMEDI 4

› ALAIN CHAMFORT EN CONCERT
Centre culturel Picasso,
rue Guy-de-Maupassant à 20h30
Sur réservation www.montigny95.fr
Tarif plein : 27€, tarif ignymontain : 21,50€,
tarif réduit : 16,50€

› FORUM SANTÉ
Espace Léonard-de-Vinci de 14h à 17h
Infos sur www.montigny95.fr

DU 6 AU 12

› SEMAINE BLEUE,
Semaine nationale des retraités
et personnes âgées
Sur inscriptions

DU 10 AU 12

› COUPE D'EUROPE
DE RUN ARCHERY
Stade du bois Barrais
Cérémonie d'ouverture le vendredi
10 octobre à 19h30

SAMEDI 11

› LOTO ORGANISÉ PAR
LE SECOURS POPULAIRE
Salle René-Char, à partir de 18h
Inscriptions et vente de cartons sur place

JUSQU'AU DIMANCHE 12

› EXPOSITION JO.T.E COLLECTIF
Espace Corot, 8 Grande Rue
Entrée libre et gratuite, de 15h à 18h les
mercredis et samedis et dimanches.

CINÉ-RELAX



Les bad guys 2

Nos bandits préférés sont de retour et s'efforcent de se faire à leur nouvelle vie de gentils. Bientôt, ils sont tirés de leur retraite et forcés de faire "un dernier travail" par une équipe entièrement féminine.

Dimanche 5 octobre à 14h30
Centre culturel Picasso
Tarif unique : 4,60€



ÇA BOUGE

Un mois d'octobre éclectique !

Pour adoucir cette entrée dans l'automne, la Ville a prévu un peu de magie et beaucoup de rires...

Le 12 octobre : Michel Fages, l'ingénieur devenu magicien

Le dimanche 12 octobre à 16 h, le Centre Picasso accueillera le prestidigitateur Michel Fages pour un spectacle plein de surprises. Cet Ignymontain au parcours atypique (ingénieur chimiste de formation), a choisi il y a quelques années de faire de sa passion pour la magie son métier. Il partagera avec les spectateurs ses tours d'illusionnisme et de prestidigitation. Première partie de l'humoriste Nicolas Canteloup à l'Olympia, passages remarqués au Casino de Paris ou encore dans l'émission Vivement Dimanche de Michel Drucker... cet habitué des grandes scènes parisiennes a déjà conquis un large public. Mais au-delà de la performance technique, Michel Fages séduit par son humour et son goût de l'échange. Chaque numéro est pensé comme un moment de complicité avec les spectateurs. Entre tours bluffants (un billet qui change de valeur, une montre subtilisée sans qu'on s'en aperçoive) et anecdotes cocasses (saviez-vous que Géricault ne savait pas peindre les pieds de ses personnages et que cela explique qu'ils aient des chaussettes sur le Radeau de la Méduse ?), son spectacle est à la fois participatif, drôle et poétique. Un rendez-vous qui plaira autant aux adolescents qu'aux adultes, idéal pour partager un après-midi en famille.

Sur réservation www.montigny95.fr - Tarif plein : 17€, tarif ignymontain : 11,50€, tarif réduit : 11,50€



© Dan et Nat Photographies

Le 17 octobre : 2^e édition du Picashow !

Mi-octobre, place au rire avec le retour de la soirée stand-up ! L'occasion parfaite de découvrir la nouvelle génération du stand-up français dans une ambiance conviviale, décontractée et sans chichis. Pour cette 2^e édition du Picashow, quatre humoristes seront sur la scène du Centre culturel Picasso le vendredi 17 octobre, à 20h30. Parmi les invités : Hugo Tout Seul, YouTubeur à succès dans les années 2010, et qui avait créé le collectif d'humoristes Le Woop, poursuit aujourd'hui une carrière solo et continue de séduire par son énergie et sa fraîcheur. Jason Brokerss, co-auteur du spectacle de Fary et actuellement à l'affiche de L'Européen à Paris, viendra quant à lui partager les hauts et les bas de la vie de père de quatre enfants avec une autodérision

irrésistible. Il y aura aussi Sophie Loustalot, qui joue son premier spectacle Fantasme, et abordera avec esprit et sensibilité la solitude et les moyens qu'elle invente pour la défier. Enfin, Lala Sagna viendra raconter avec beaucoup d'ironie et de fraîcheur son quotidien d'enseignante de maternelle, entre tendresse et petites galères du métier. La soirée sera présentée par Nam-Nam et John Sulo.

Sur réservation www.montigny95.fr - Tarif plein : 22€, tarif ignymontain : 16,50€, tarif réduit : 11,50€

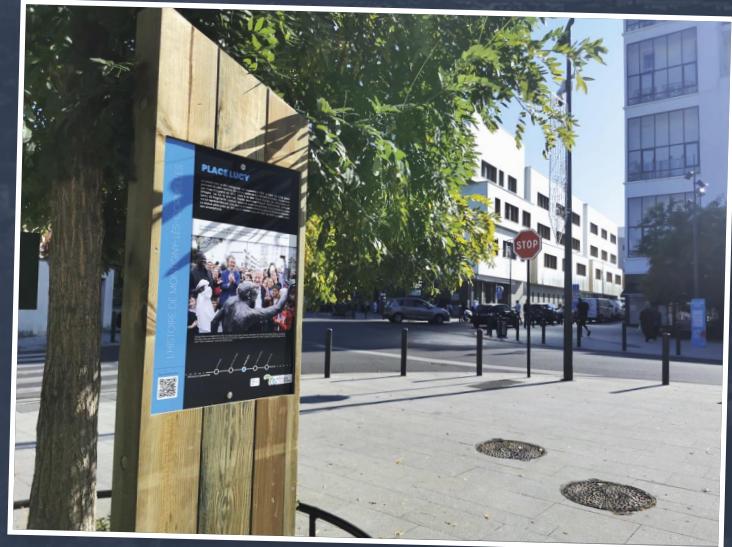




HISTOIRE

Il était une fois...

DES PANNEAUX HISTORIQUES POUR RACONTER NOTRE PASSÉ



A la découverte de notre histoire

Depuis le 20 septembre dernier, date des Journées européennes du Patrimoine, les promeneurs attentifs auront remarqué l'apparition de nouveaux panneaux historiques installés dans différents quartiers de la Ville. Ce projet, issu du budget participatif 2023, vise à mettre en lumière les lieux emblématiques qui ont façonné l'histoire de notre commune. Ces panneaux ont été pensés pour faire revivre des lieux parfois oubliés, parfois méconnus.

Une balade à la rencontre de notre patrimoine

Installés sur des totems en bois, les panneaux expliquent aux passants l'histoire du lieu devant lequel ils se trouvent. De la place Lucy au Centre culturel Picasso, ces 24 panneaux racontent, en quelques lignes, l'histoire des bâtiments, des événements ou des personnages marquants de notre territoire. Chaque panneau est illustré de photos d'époque, de cartes anciennes ou d'anecdotes. Ils sont également équipés de QR codes qui permettent, via un smartphone, d'accéder à des galeries d'images.

Un patrimoine à découvrir

Une carte du parcours est disponible sur le site, pour permettre aux promeneurs de suivre un véritable itinéraire patrimonial, à leur rythme. En redonnant vie à notre passé, ces panneaux nous rappellent que l'histoire de la ville est aussi celle de ses habitants. Une belle manière de renforcer notre lien au territoire, et d'enrichir notre regard sur les rues que nous arpentons chaque jour.



Musée Jean-Noël Carpenter

Quand vous vous arrêterez devant le panneau hôtel-de-ville/Gabriel Péri, profitez-en pour aller visiter le musée Jean-Noël Carpenter. Ouvert depuis le dimanche 31 août dernier, le musée retrace les grandes étapes de l'aménagement de notre ville, du Moyen-Âge jusqu'à aujourd'hui.

Adresse : 14 rue Fortuné-Charlot, parc de l'hôtel de ville Gabriel-Péri

Horaires : le mercredi et le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 17h (visite libre) et le mardi, jeudi et vendredi matin pour les visites scolaires ou de groupes uniquement sur réservation. Ouvert tous les premiers samedis du mois.

Entrée libre et gratuite
Plus d'infos : www.montigny95.fr

Le maire, Miloud Goual et Isabelle Moser, conseillère municipale déléguée au budget participatif, devant les panneaux histoire installés à l'occasion des journées du patrimoine. Ce projet a été déposé par Annie Cordier dans le cadre du budget participatif.

LA PROPRETÉ : TOUS CONCERNÉS !

La propreté n'est pas seulement une affaire de services municipaux ou d'agents d'entretien. Elle commence par un comportement citoyen. Ne pas jeter de papiers par terre, trier ses déchets, ramasser les déjections de son animal ou éviter les dépôts sauvages sont autant d'actions simples, mais essentielles.



RAMASSER LES DÉJECTIONS DE SON CHIEN

Les déjections canines laissées sur les trottoirs ou dans les parcs ne sont pas seulement désagréables : elles sont aussi une source de pollution et un risque sanitaire. Il est donc impératif pour tout propriétaire de chien de se munir d'un sac pour les ramasser. Certaines communes mettent gratuitement à disposition des sacs à déjections. Ne pas ramasser les crottes de son chien peut également être sanctionné par une amende.



RESPECTER LES JOURS DE SORTIE DES POUBELLES

Chaque quartier dispose d'un calendrier précis pour la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif. Sortir ses bacs à des horaires inappropriés (trop tôt ou trop tard) gêne la circulation, détériore le cadre de vie et attire parfois des nuisibles. N'oubliez pas de rentrer vos poubelles une fois la collecte passée.

Pour plus d'infos : <https://www.syndicat-emeraude.fr/>



RESPECTER LES JOURS DE COLLECTES DES ENCOMBRANTS

Les dépôts sauvages (meubles, électroménagers, matelas, gravats...) dégradent l'espace public et peuvent coûter cher à la collectivité. Il est interdit de les laisser sur le trottoir sans autorisation. Des déchetteries sont à disposition des habitants.



NE PAS NOURRIR LES PIGEONS

Nourrir les pigeons modifie profondément leur comportement et leur régime alimentaire. Une alimentation humaine, souvent riche en sel, en sucre ou en amidon (pain, gâteaux, chips...), est totalement inadaptée à leur système digestif. Par ailleurs, l'un des effets les plus visibles du nourrissage est l'augmentation exponentielle de la population de pigeons. Lorsque la nourriture est abondante, les pigeons se reproduisent plus vite. Cela entraîne une surpopulation dans les centres urbains, ce qui aggrave les problèmes de saleté et de nuisances.



Etat Civil

Naissances

Ahraoui Yassin
Bensayah Hanna
Berri Rishabh
Birhus Kenny
Cardoso Gelin Alma
Eppe Ebelle Njoh Jaïhlys
Gautherin Oliver
Hamdaoui Laïna
Kherchouch Ayman
Lejuste Enalía
Ouddane Loujeyn
Pascal Amandine
Singh Harjap
Soudi Camila
Sylla Abdoukhadre

Mariages

Porcher Julien
Arnaud
Roger
Bernard et Ouled-Es-Cheikh
Heïla, Lareme

Décès

Bemba Gouandounou Jean-Pierre
Boussarie Michel
Dauby veuve Poirrier Marcelle
Delaunay veuve Fadat Philomène
Desmarest veuve Millet
Girault Monique
Gueguen Michel
Porte veuve Commeau Odette
Sadallah Moussa

À NOTER DANS VOS AGENDAS

La grande marche contre les violences faites aux femmes aura lieu le vendredi 28 novembre 2025 à 19h, quartier de la gare.



A SAVOIR

DES QUESTIONS SUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?

La Maison PIMMS France Services, située 2 résidence de la gare, peut vous accompagner dans vos démarches administratives en cas de difficultés. Le PIMMS est accessible gratuitement, uniquement sur rendez-vous, du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h et le vendredi après-midi de 14h à 17h (fermeture le vendredi matin). Une antenne est également à disposition le mercredi de 14h à 17h, au local de la Poste communale, place de la Libération.

Contact : **01 86 23 06 45**
ou val-parisis@pimmsmediation.fr



VOUS RELIER AUX SERVICES ESSENTIELS

ZONE BLEUE

Pour rappel, sur les zones bleues de la Ville, le stationnement est gratuit mais limité dans le temps et cette durée maximum diffère selon la zone de stationnement :

- 2h parking Picasso (interdit mercredi et samedi matins en raison du marché)
 - 15 min. et 30 min. parking Verdun
 - 15min. rue Simone-Veil
 - 15min. rue de la gare
 - 15 min. avenue des Frances (face crèche Maison bleue)
- Par ailleurs, la pose du disque bleu, indiquant votre heure d'arrivée, est obligatoire. En cas d'infraction, l'amende s'élève à 35 euros.

N'OUBLIEZ PAS DE CALCULER VOTRE QUOTIENT FAMILIAL

Si vous ne l'avez toujours pas fait, vous avez jusqu'au 31 décembre prochain pour calculer votre quotient familial 2025 et bénéficier des tarifs adaptés à votre situation. Rendez-vous sur montigny95.fr (rubrique Mes démarches, parents/familles). Sans démarche de votre part, une surfacturation sera appliquée au 1^{er} janvier 2026.

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26. **Services techniques et d'urbanisme** :

- Permanence urbanisme sur RDV (mail : urbanisme@ville-montigny95.fr) le mardi de 14h à 19h.
- 127, rue de la République, 01 30 26 30 26. • Permanence logement sur RDV (mail : logement@ville-montigny95.fr) : mardi de 14h à 19h, 127 rue de la République, 01 30 26 30 26.

Permanences des élus : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03.

Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

MUTUELLE SANTÉ

2AH, c'est le nouveau service qui a été mis en place par l'agglomération Val Parisien en partenariat avec la Ville. Il permet aux Ignymontains de se voir proposer, de façon neutre, la complémentaire santé la plus adaptée à leurs besoins et la plus économique. Des permanences se déroulent Espace Mandela le 1^{er} jeudi du mois uniquement sur rendez-vous au 02 35 76 47 20. La prochaine a lieu le 6 novembre, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. **Plus d'infos** : montigny95.fr (rubrique *Mon Quotidien/santé*)



POUR RAPPEL

→ Les cimetières sont ouverts de 8h30 à 17h15 du 1^{er} septembre au 28 février.

→ La ferme pédagogique est ouverte du 1^{er} novembre au 31 mars aux jours et heures suivants : de 9h à 12h / 13h30 - 17h tous les jours de 10h à 12h / 13h30 - 17h les mercredis et samedis de 11h à 16h le dimanche en journée continue.

Et pour les vacances de la Toussaint, Noël et Février : 9h à 12h / 13h30 - 17h du lundi au samedi et fermeture le dimanche



Abonnez-vous à notre newsletter !

Vous n'êtes pas encore abonné(e) à la newsletter de la Ville ? Direction montigny95.fr, renseignez votre adresse e-mail au bas de la page d'accueil et cliquez sur « S'abonner ». Vous recevrez ainsi, un jeudi sur deux, l'essentiel de l'actualité ignymontaine et des idées de sortie.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Autre moyen de rester informés des principales actualités de la Ville, abonnez-vous à la page Facebook (Mairie de Montigny-lès-Cormeilles) à la page de LinkedIn et à la page Instagram (montigny_les_cormeilles). N'hésitez pas à partager vos plus belles photos de la ville en utilisant le hashtag #montigny95 !



LE BUDGET
PARTICIPATIF



BUDGET PARTICIPATIF

Une idée innovante pour la commune ?
Soumettez vos projets !

DU 5 OCT. AU 15 NOV. 2025 !



Flashez ce QR Code
ou RDV sur montigny95.fr

